



## LOGEMENT ET TRANSPORTS



# DE L'ÉCHANTILLON... A LA POPULATION

L'enquête « Observer la qualité de vie des étudiants en Picardie » s'est déroulée entre la mi-janvier et la mi-mai 2004 (et en septembre pour une partie des étudiants de l'UTC) dans neuf établissements du supérieur en Picardie : le conservatoire national des arts et métiers (CNAM), l'école supérieure d'art et de design (ESAD), l'école supérieure de commerce (ESC), l'institut supérieur d'administration et de management (ISAM), l'école supérieure d'ingénieurs en électro-technique et électronique (ESIEE), l'institut supérieur d'agriculture de Beauvais (ISAB), l'institut universitaire pour la formation des maîtres (IUFM), l'université de technologie de Compiègne (UTC) et l'université de Picardie Jules Verne (UPJV). Les étudiants enquêtés l'ont été à deux niveaux de scolarité : au niveau Bac + 1 et au niveau Bac + 3 (quelques étudiants en Bac + 4 ont également été enquêtés ; ils ont été regroupés avec ceux de Bac + 3). Cette

enquête aborde, outre les aspects de nature administrative et les caractéristiques socio-démographiques, la relation avec les parents, la santé, l'activité physique, les ressources, les dépenses, le logement et les transports. Seuls ces deux derniers thèmes sont abordés dans ce document.

Afin de permettre les meilleurs taux de réponse, plusieurs protocoles ont été utilisés : enquête par courrier (CNAM et une partie des étudiants de l'IUFM), saisie directe par informatique (quelques étudiants de l'UPJV, de l'ESC et de l'ISAM), enquête réalisée par l'établissement lors d'une heure de cours dédiée à cette enquête (ISAB), enquête organisée par l'établissement laissant les étudiants remplir seuls le questionnaire (ESIEE et une partie des étudiants de l'UTC) et, pour le reste, représentant la très grande majorité, remplissage auto-administré avec un enquêteur. Dans ce dernier cas, compte tenu de la longueur du questionnaire (38 minutes en moyenne), ce questionnaire a été rempli le plus souvent durant un cours en accord avec l'enseignant.

## Caractéristiques de l'échantillon

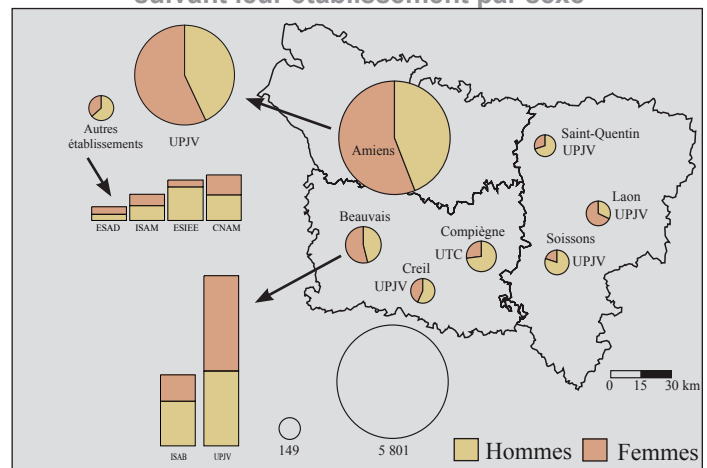
	Garçons	Filles
Bac + 1	969	1 284
Bac + 3	755	897
moins de 19 ans	349	599
19 ans	298	371
20 ans	283	369
21 ans	275	281
22 ans	153	192
23 ans	120	119
24 ans et +	167	168
Non précisé	79	82
Seul	1 552	1 924
En couple	114	216
Autre	6	6
Non précisé	52	35

Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS

Du fait de l'hétérogénéité des effectifs au sein des différents établissements, il a été nécessaire d'adapter le taux de sondage en fonction des effectifs. Ainsi, le tirage au sort à partir des listes des étudiants inscrits à la rentrée universitaire 2003-2004 (cf. effectifs et établissements concernés sur les cartes présentées ci-contre), a été exhaustif en Bac + 1 pour l'ISAB, l'ESAD, l'ESIEE, et l'ISAM et en Bac + 3 pour ces trois derniers établissements. Le taux de sondage a été de 50 % (soit un étudiant sur deux) pour les étudiants aux deux niveaux de scolarité de l'UTC et en Bac + 3 pour les étudiants du CNAM, de l'ESC et de l'ISAB. Le taux de sondage à l'UPJV a été de 30 % pour les étudiants en Bac + 1 et de 25 % en Bac + 3. C'est également ce taux de 25 % qui a été retenu pour l'IUFM.

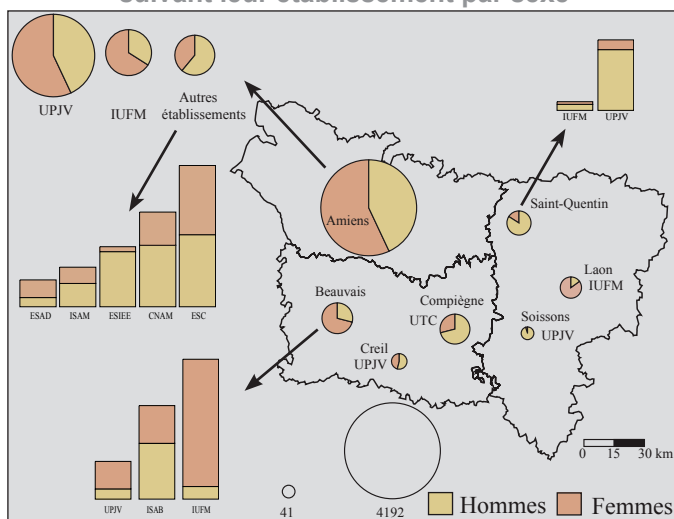
De plus, il faut signaler qu'au sein de l'UPJV une stratification a été réalisée suivant l'UFR d'appartenance de l'étudiant. Sur l'ensemble des établissements, le taux de sondage est d'un peu plus de 40 %.

## Répartition des étudiants de Bac + 1 suivant leur établissement par sexe



Sources : UPJV, UTC, ISAB, ISAM, ESC, ESIEE, CNAM, IUFM, ESAD

## Répartition des étudiants de Bac + 3 suivant leur établissement par sexe



Sources : UPJV, UTC, ISAB, ISAM, ESC, ESIEE, CNAM, IUFM, ESAD

Ainsi, 4 059 étudiants ont été enquêtés. Mais les résultats présentés sur cette plaquette concernent moins d'étudiants.

En effet, quelques questionnaires ont été retirés du fait d'un grand nombre de valeurs manquantes et les étudiants du CNAM ont été extraits de cette seconde analyse en raison de leur trop grande spécificité vis-à-vis de l'ensemble des étudiants.

Les résultats portent donc sur 3 905 étudiants (cf. tableau ci-dessus). Un redressement a été fait *a posteriori* par rapport aux étudiants qui ont effectivement passé leurs examens au mois de juin, ce qui fait que l'effectif sur lequel les résultats sont présentés est de 9 689 étudiants.

La source mentionnée en dessous des différents graphiques et illustrations est : Enquête OQVEP-MOVEFS-ORS qui signifie enquête « Observer la qualité de vie des étudiants en Picardie » réalisée dans le cadre de la mission d'observation de la vie étudiante et des formations supérieures par l'observatoire régional de la santé de Picardie.

# SATISFACTION DU LOGEMENT

**Le** questionnaire aborde la satisfaction du logement d'après onze critères : le prix, la taille, le confort et l'équipement, le calme, la propreté, la sécurité, l'ambiance, la distance par rapport à l'établissement d'enseignement, la localisation par rapport aux transports, la distance par rapport au centre-ville et la localisation par rapport aux principaux lieux fréquentés (loisirs, commerces...).

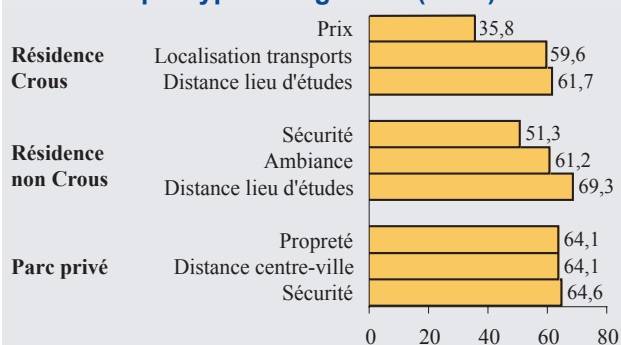
Un indice de satisfaction\* a été créé dans le but de synthétiser l'ensemble des informations. Pour le groupe des étudiants indépendants (vivant hors du domicile parental), l'indice moyen est de 3,5. Si un peu plus de la moitié des étudiants indépendants (53,3 %) est contente du logement, il y en a plus d'un sur six (17,8 %) qui déclare ne pas être satisfait. Le prix, la taille et le confort des logements sont les principaux motifs d'insatisfaction.

Le degré de satisfaction globale du logement ainsi que les principaux motifs de satisfaction et d'insatisfaction diffèrent selon le type de logement occupé.

## LA SATISFACTION DU LOGEMENT EST MOINDRE EN RÉSIDENCE DU CROUS

**Les** étudiants logeant dans une propriété des parents sont les plus satisfaits de leur logement avec un indice moyen de 6,2, suivi par les étudiants logeant dans le parc privé (4,5). Les étudiants logeant en résidence étudiante sont les moins satisfaits, avec un indice moyen de 2,4 en résidence non Crous et de 0,0 en résidence Crous. La proportion d'étudiants plutôt insatisfaits de leur logement s'élève à 43,9 % en résidence Crous, à 26,1 % en résidence non Crous, à 9,4 % dans le parc privé et à 4,2 % lorsqu'ils habitent dans une propriété des parents.

### Principaux critères de satisfaction des logements et fréquence d'étudiants satisfaits par type de logement (en %)



Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS

### LA DISTANCE ENTRE LE LOGEMENT ET LE LIEU D'ÉTUDES, PRINCIPAL MOTIF DE SATISFACTION DES RÉSIDENCES ÉTUDIANTES

**La** distance par rapport à l'établissement d'études est l'aspect qui satisfait le plus les étudiants des résidences étudiantes, Crous et non Crous. En résidence non Crous, l'ambiance et la sécurité sont les critères qui arrivent en deuxième et troisième positions. Outre la localisation du logement par rapport aux transports et au lieu d'études, les autres critères satisfont peu les étudiants résidents du Crous, puisqu'à la troisième place, se trouve le prix, avec seulement 35,8 % d'étudiants satisfaits.

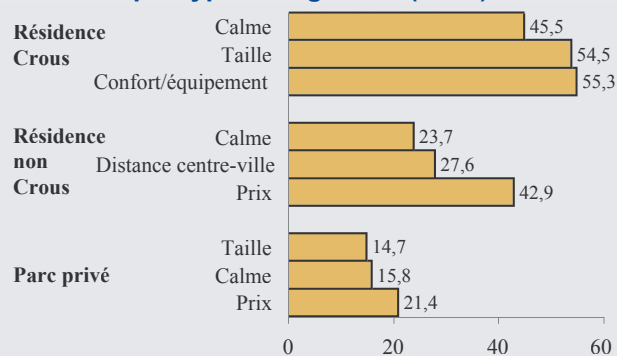
Dans le parc privé, les critères satisfaisant le plus grand nombre d'étudiants sont différents : la sécurité, la distance par rapport au centre-ville et la propreté, avec pour chacun de ces critères, près de deux étudiants sur trois satisfaits.

### LE LOYER, PREMIER MOTIF D'INSATISFACTION DES LOGEMENTS DU PARC PRIVÉ ET DES RÉSIDENCES NON CROUS

**Le** principal critère d'insatisfaction est le même pour les étudiants du parc privé et des résidences non Crous : il s'agit du prix, les insatisfaits étant particulièrement nombreux en résidence non Crous (42,9 %).

Le confort/équipement et la taille sont les principaux motifs d'insatisfaction des logements du Crous, avec plus de la moitié des résidents qui n'en sont pas satisfaits. Le calme fait partie des trois principaux motifs d'insatisfaction pour les trois types de logement, mais avec un rapport de un à trois entre le parc privé et la résidence Crous.

### Principaux critères d'insatisfaction des logements et fréquence d'étudiants insatisfaits par type de logement (en %)



Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS

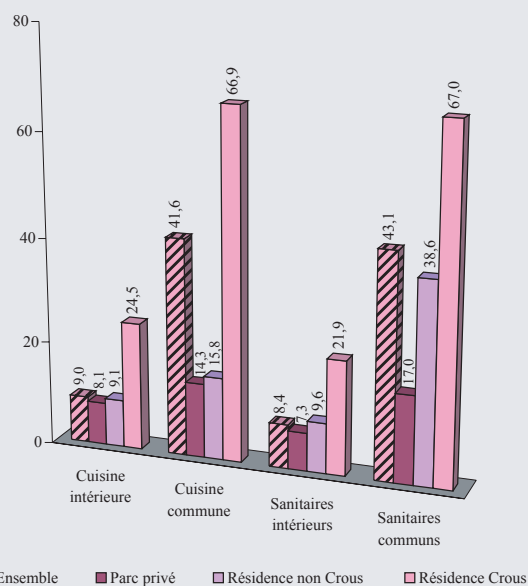
\* **L'INDICE DE SATISFACTION** du logement a été construit en prenant en compte la satisfaction du logement vis-à-vis des onze critères retenus. Pour chacun des critères, la note 1 a été attribuée quand l'étudiant a déclaré être satisfait, -1 quand l'étudiant a déclaré être insatisfait et 0 quand le jugement est acceptable.

L'indice global est la somme des notes obtenues pour chacun des onze critères. Il est compris entre -11 et +11 (du moins satisfaisant au plus satisfaisant).

## CONFORT ET ÉQUIPEMENT

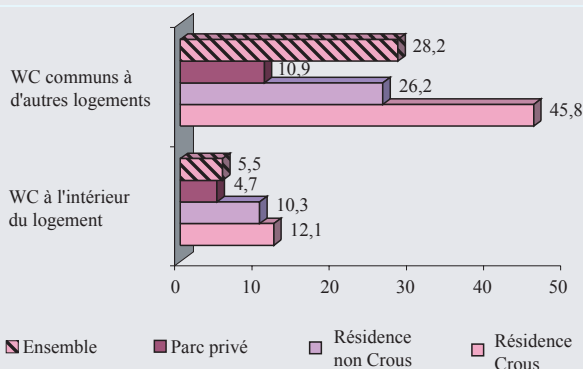
**Un** étudiant sur six est insatisfait du confort et de l'équipement de son logement. Les étudiants ne disposant que d'une seule pièce (hors cuisine et salle de bain) le sont davantage que ceux qui disposent d'au moins deux pièces (20,6 % contre 7,8 %). Les étudiants ayant emménagé dans un logement meublé sont également plus insatisfaits (24,5 %) que les étudiants ayant opté pour un logement non meublé (8,8 %). Les logements meublés sont principalement représentés en résidences Crous et non Crous. Quel que soit le type de logement, le fait de devoir partager les sanitaires et/ou la cuisine est un élément d'insatisfaction quant au confort du logement.

## Fréquence d'étudiants insatisfaits du confort/équipement du logement (en %)



Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS

## Fréquence d'étudiants insatisfaits de la propreté de leur logement selon le fait de devoir partager les toilettes ou non (en %)



Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS

## PROPRETÉ ET CALME DU LOGEMENT

**Concernant** la propreté du logement, 12,1 % des étudiants n'en sont pas satisfaits. Cette satisfaction varie fortement en fonction de la mise en commun ou non des sanitaires, puisque 28,2 % des étudiants devant partager les toilettes ne sont pas satisfaits de la propreté de leur logement contre 5,5 % des étudiants disposant de toilettes individuelles. Quand les toilettes sont collectives, le type de logement influence la satisfaction des étudiants puisque 45,8 % des étudiants du Crous ne sont pas satisfaits de la propreté contre 10,9 % des étudiants logeant dans le parc privé (contre respectivement 12,1 % et 4,7 % lorsque les toilettes sont à l'intérieur du logement).

Un étudiant sur cinq (21,4 %) a répondu qu'il était insatisfait de son logement pour le critère « calme ». On constate par ailleurs que plus les étudiants sont satisfaits du calme de leur logement, moins ils ont de problème pour s'endormir. Ainsi, 42,4 % des étudiants insatisfaits du calme du logement ont du mal à s'endormir, contre 29,9 % de ceux qui en sont satisfaits, sans différence importante selon le type de logement.

## LOYER DU LOGEMENT

**Parmi** les étudiants indépendants, 89,5 % paient un loyer, les étudiants n'en payant pas étant principalement ceux logeant dans une propriété de leurs parents. Le montant moyen du loyer des étudiants qui en paient un s'élève à 295 €.

Un peu moins d'un étudiant sur quatre (23,8 %) n'est pas satisfait du prix de son logement. Logiquement, les étudiants payant les loyers les plus chers sont les plus mécontents (18,5 % d'insatisfaits parmi les étudiants payant moins de 300 € contre 30,0 % pour ceux qui paient 300 € ou plus par mois).

Parmi ceux qui trouvent le prix du loyer insatisfaisant, 39,5 % n'ont pas demandé de bourse et 25,9 % ont vu leur demande de bourse refusée. Pour ceux dont le loyer est acceptable, 40,8 % n'ont pas demandé de bourse et 36,8 % ont une bourse. Enfin, 43,2 % de ceux qui sont satisfaits par le loyer ont une bourse.

Un étudiant bénéficiant de l'ALS ou de l'APL sur quatre (26,1 %) est insatisfait du prix de son loyer contre 19,1 % de ceux qui n'en bénéficient pas.

Le montant moyen du loyer est plus élevé parmi les étudiants touchant l'APL ou l'ALS que parmi ceux qui n'en bénéficient pas (305 € contre 263 €) et parmi les non boursiers que parmi les boursiers (312 € contre 262 €).

## TRAJET DOMICILE - LIEU D'ENSEIGNEMENT

**Autre** critère important dans la satisfaction du logement : le trajet séparant le domicile du lieu d'enseignement. Pour un temps de trajet inférieur à 20 minutes, les étudiants sont majoritairement satisfaits de la distance séparant leur domicile du lieu d'études (seuls 4,6 % sont insatisfaits). La distance devient « acceptable » quand le trajet dure de 20 à 44 minutes (24,1 % d'insatisfaits), mais insatisfaisante pour un trajet de plus de 45 minutes (38,5 % d'insatisfaits).

## CONSERVER LE LOGEMENT L'ÉTÉ

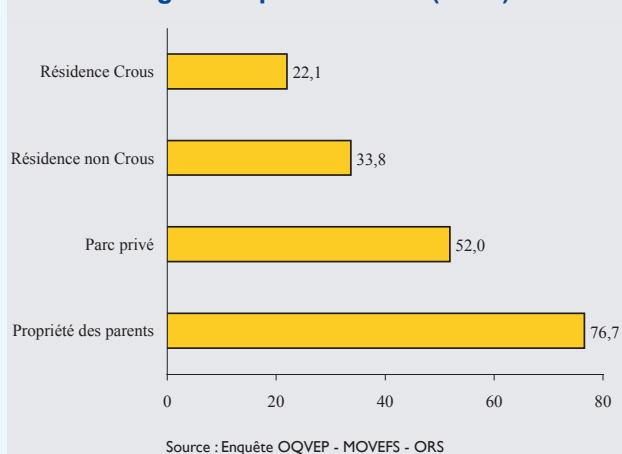
**Parmi** les étudiants indépendants, 35,5 % ne vont pas conserver leur logement pendant les vacances d'été et 18,3 % ne savent pas encore ce qu'ils vont faire (l'enquête s'est essentiellement déroulée au printemps).

La satisfaction globale du logement incite l'étudiant à le conserver durant la période estivale : 55,5 % des étudiants ayant un indice de satisfaction plutôt mauvais (< 0) ne garderont pas le logement, contre seulement 22,1 % de ceux ayant une grande satisfaction ( $\geq 7$ ) de leur logement.

Plus des trois quarts des étudiants logeant dans une propriété des parents vont conserver leur logement pendant l'été, tout comme un peu plus de la moitié (52,0 %) des étudiants logeant dans le parc privé et 33,8 % des étudiants de résidences non Crous.

Les résidents du Crous déclarent à 22,1 % conserver leur logement cet été. Cette faible proportion s'explique par la fermeture de la quasi-totalité des résidences Crous pendant l'été.

Proportions d'étudiants conservant leur logement pendant l'été (en %)



## Comparaisons avec le niveau national

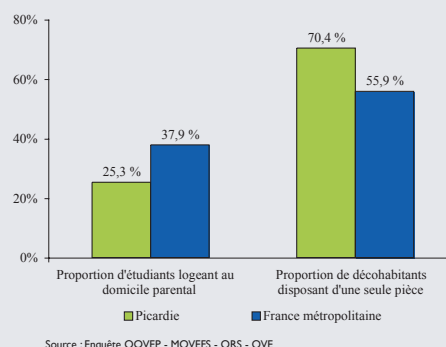
**La** situation picarde concernant le logement des étudiants est quelque peu différente de celle observée au niveau national\*.

## DÉCOHABITATION\*\* ET TAILLE DU LOGEMENT

**On** observe que 25,3 % des étudiants picards résident chez leurs parents en semaine, contre 37,9 % des étudiants au niveau national. On constate que quelle que soit l'année d'étude ce pourcentage est inférieur à celui de l'échelon national (29,6 % pour le Bac+1 et 20,5 % pour le Bac+3)

Parmi ces étudiants qui ont opté pour une vie indépendante, 70,4 % des Picards n'ont qu'une seule pièce à vivre contre 55,9 % des étudiants métropolitains. Comme pour la résidence chez les parents, l'année d'étude ne modifie pas le constat global (73,4 % pour les Bac+1 et 67,5 % pour les Bac+3).

Étudiants résidant chez leurs parents et étudiants disposant d'une seule pièce (en %) Comparaison Picardie - France métropolitaine



\* L'enquête nationale « Conditions de vie » a été passée en mars 2003 auprès d'1/20<sup>e</sup> de la population universitaire (soit 72 500 questionnaires adressés par voie postale), d'1/20<sup>e</sup> des sections de techniciens supérieurs et d'1/10<sup>e</sup> des classes préparatoires aux Grandes Ecoles (soit 13 459 questionnaires passés dans les classes post-baccalauréat). Elle a fait l'objet de publications dont certaines références sont notées dans la bibliographie complémentaire, à la dernière page de ce document.

\*\* La décohabitation résulte d'une obligation bien souvent due à une distance importante, ou jugée importante, entre le domicile parental et le lieu d'études. Par ailleurs, plus l'étudiant est âgé, plus il quittera le foyer familial pour s'installer dans un logement privé ou dans une résidence collective. Ceci est encore accru quand l'étudiant est en couple et lorsqu'il a une activité rémunérée.

# TRANSPORTS EN COMMUN

**Près** d'un étudiant sur trois (32,4 %) emprunte les transports en commun pour se rendre sur son lieu d'études (40,4 % utilisent la voiture et 29,5 % la marche à pied seule).

## LE BUS DAVANTAGE EMPRUNTÉ QUE LE TRAIN ET LE CAR

**Le** bus est le transport collectif le plus utilisé suivi du train et du car. Un peu plus d'un étudiant sur quatre (26,2 %) déclare le prendre pour se rendre sur son lieu d'études. Les filles l'empruntent davantage que les garçons (30,2 % contre 21,4 %), tout comme les étudiants de Bac+1 par rapport aux étudiants de Bac+3 (30,6 % contre 21,3 %). Les étudiants logeant chez des amis ou dans la famille ainsi que les étudiants des résidences du Crous sont les plus nombreux à l'emprunter. Enfin, les proportions d'usagers de bus sont les plus élevées parmi les étudiants de l'UPJV, de l'UTC et de l'IUFM (30,1 %, 23,4 % et 21,0 %).

Le train est utilisé par 9,2 % des étudiants interrogés, davantage en Bac+1 (10,6 %) qu'en Bac+3 (7,6 %). Les étudiants logeant au domicile parental, chez des amis ou dans la famille déclarent plus prendre le train que les étudiants logeant dans le parc privé. Enfin, les étudiants de l'IUFM et de l'UPJV sont les plus adeptes du train.

Le car est le moyen de transport en commun le moins utilisé (3,2 %). Les usagers de car sont les plus nombreux parmi les étudiants logeant au domicile parental (4,5 %), les inscrits en Bac+1 (4,3 %) et les étudiants de l'UPJV (3,7 %).

## UNE PLUS GRANDE SATISFACTION POUR LES BUS

**Les** usagers de transports collectifs les plus satisfaits sont ceux qui utilisent le bus de ville. Ils sont 58,2 % à être satisfaits de l'offre que proposent les bus contre 46,6 % des usagers des trains et 45,9 % de ceux qui prennent le car.

Si l'on considère la ville d'Amiens, qui regroupe 78,7 % des étudiants interrogés, les usagers de bus sont également plus fréquemment satisfaits (58,1 %) que les usagers de car (51,4 %) et de train (50,0 %).

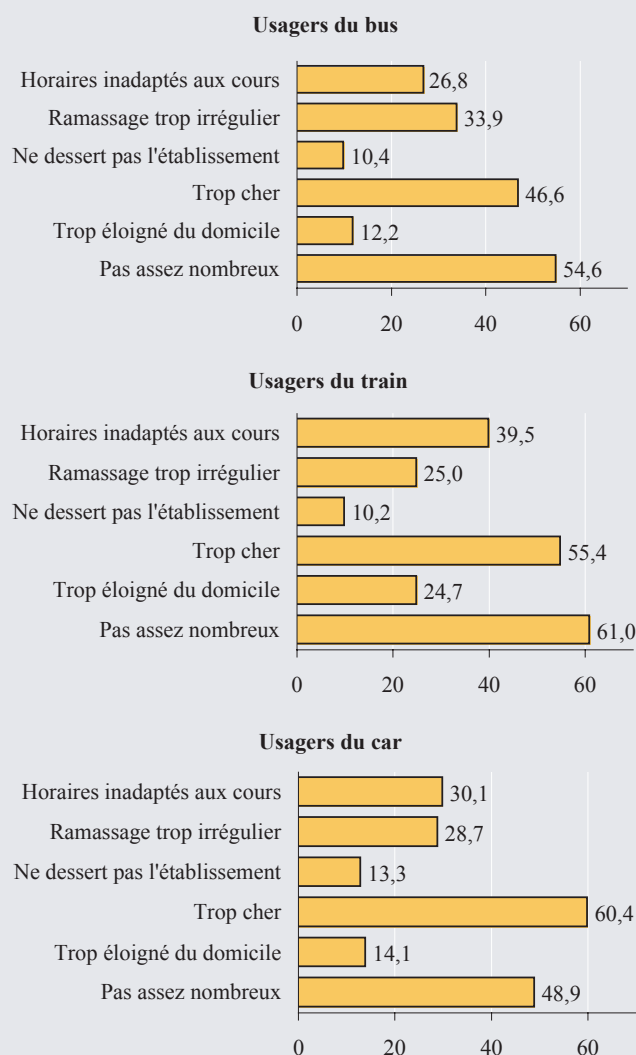
## COÛT ET FRÉQUENCE, PRINCIPAUX MOTIFS D'INSATISFACTION

**Les** deux principaux critères d'insatisfaction liés aux transports collectifs sont le coût (55,4 % des insatisfaits du train, 60,4 % pour le car et 46,6 % des insatisfaits du bus) et les transports pas assez nombreux (respectivement 61,0 %, 48,9 % et 54,6 %).

Pour les usagers du bus et du train, le fait que les offres ne sont pas assez nombreuses constitue le principal motif d'insatisfaction. Le second motif énoncé est celui du prix pour les deux types de transport. Enfin, le troisième motif d'insatisfaction est différent entre les usagers du bus (ramassage trop irrégulier) et les usagers du train (horaires inadaptés aux cours).

Contrairement aux offres de transport bus et train, le principal motif d'insatisfaction des usagers du car est le prix. Des offres pas assez nombreuses constituent le deuxième motif d'insatisfaction, suivi des horaires inadaptés aux heures de cours.

### Motifs d'insatisfaction selon le mode de transport (en % d'insatisfaits)



Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS

# VOITURE ET PROBLÈMES DE STATIONNEMENT

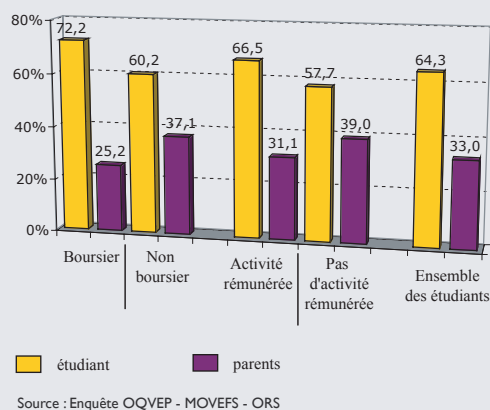
**LES ÉTUDIANTS LOGEANT AU DOMICILE PARENTAL SONT LES PLUS NOMBREUX À DISPOSER EN PERMANENCE D'UNE VOITURE**

**Globalement** 45,0 % des étudiants interrogés disposent en permanence d'une voiture. Cette proportion est plus forte parmi les étudiants de Bac+3 (56,3 %) que parmi les Bac+1 (34,9 %). Parmi ces derniers, les filles sont moins nombreuses à avoir une voiture à leur disposition que les garçons (32,0 % contre 38,2 %) tandis que les différences entre les deux sexes en Bac+3 s'inversent (respectivement 57,4 % et 54,9 %).

La distance entre le domicile parental et le lieu d'études fait que 55,5 % des étudiants résidant chez leurs parents la semaine disposent en permanence d'une voiture (46,0 % en Bac+1 et 70,5 % en Bac+3), contre seulement 25,8 % des étudiants logeant en résidence Crous (17,9 % en Bac+1 et 35,0 % en Bac+3). Les résidents du Crous sont en effet les moins nombreux à disposer en permanence d'une voiture.

Par ailleurs, les étudiants n'ayant pas de bourse sur critères sociaux ont plus souvent une voiture que les boursiers : 47,6 % contre 40,9 %. De même, les étudiants exerçant une activité rémunérée sont plus nombreux à disposer en permanence d'une voiture que ceux qui ne travaillent pas (51,9 % contre 32,3 %). Leur activité induit en effet plus de déplacements et des ressources supplémentaires.

**Appartenance de la voiture selon si l'étudiant est boursier ou non et s'il a ou non une activité rémunérée (en %\*)**



\* Pour que le total fasse 100 %, il faut ajouter les voitures appartenant à un autre membre de la famille ou une autre personne et celles partagées avec des amis ou des frères et sœurs.

**LES DIFFICULTÉS DE STATIONNEMENT SUR LE LIEU D'ÉTUDES TOUCHENT PRÈS D'UN ÉTUDIANT SUR DEUX**

**Un** peu moins de la moitié (45,3 %) des étudiants disposant d'une voiture et l'utilisant pour aller étudier déclare avoir des problèmes pour stationner près de leur lieu d'enseignement. Pour les étudiants de l'UPJV et de l'IUFM, les problèmes sont davantage exprimés pour les villes de Beauvais (73,3 %), de Laon (58,0 %) et d'Amiens (45,9 %) que pour la ville de Creil (5,3 %). Pour la ville d'Amiens, 53,5 % des étudiants de l'IUFM déclarent ce type de problème contre 43,7 % des étudiants de l'UPJV. Par ailleurs, les écoles du centre-ville ne disposant pas de parking (ESC et ISAM) sont davantage touchées que les autres (ESIEE et ESAD).

Pour le stationnement sur le lieu de domicile, les problèmes sont plus modérés. Seuls 20,2 % des étudiants ont des difficultés pour se garer à proximité de leur domicile en semaine. C'est davantage le cas pour ceux logés en parc privé (33,5 %), en résidences Crous (32,1 %) et non Crous (30,9 %) que pour ceux demeurant chez leurs parents (seulement 5,3 %).

**18 % DES ÉTUDIANTS DISPOSANT D'UNE VOITURE DÉCLARENT AVOIR ÉTÉ VICTIMES D'ACTES DE VANDALISME SUR LEUR LIEU D'ÉTUDES**

**Les** actes de vandalisme sur véhicule concernent 17,8 % des étudiants disposant en permanence d'une voiture et l'utilisant pour se rendre sur leur lieu d'études. Pour les étudiants de l'UPJV et de l'IUFM, c'est dans la ville de Creil que les actes de vandalisme ont le plus été recensés (22,1 % des étudiants utilisant une voiture pour se rendre sur le lieu d'études), suivie par les villes de Beauvais (20,4 %) et d'Amiens (17,4 %).

**PRÈS DE DEUX ÉTUDIANTS SUR TROIS SONT PROPRIÉTAIRES DE LA VOITURE DONT ILS DISPOSENT**

**Pour** 60,8 % des étudiants de Bac+1 et 66,7 % des étudiants de Bac+3, la voiture dont ils disposent leur appartient. Pour les autres, il s'agit principalement d'une voiture appartenant aux parents (36,0 % en Bac+1 et 30,8 % en Bac+3). Ces proportions ne sont pas différentes selon le sexe.

Les boursiers sont moins nombreux à disposer d'une voiture que les non boursiers, mais quand ils en ont une, elle leur appartient plus fréquemment (72,2 % des boursiers en sont propriétaires contre 60,2 % des non boursiers). Par ailleurs, les étudiants exerçant une activité rémunérée sont plus nombreux à être propriétaires de leur voiture (66,5 %) que ceux qui n'ont pas d'emploi (57,4 %).

# TEMPS DE TRANSPORT

## 23 MINUTES POUR SE RENDRE SUR LE LIEU D'ÉTUDES

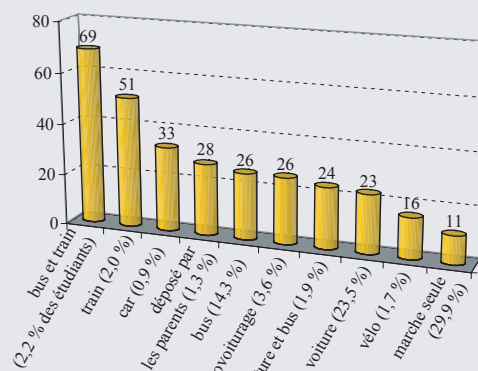
**Pour** se rendre de leur résidence principale au lieu d'études, les étudiants mettent en moyenne 23 minutes, sans distinction entre les étudiants de Bac+1 et ceux de Bac+3. Le temps moyen passe à 28 minutes si l'on retient que les étudiants qui utilisent un moyen de transport (exclut marche seule). Les garçons déclarent un temps de transport inférieur à celui des filles (21 minutes contre 25 minutes). Le temps passé dans les transports varie selon le transport emprunté.

## PLUS D'UNE HEURE DE TRANSPORT POUR LES ÉTUDIANTS COMBINANT TRAIN ET BUS

**Pour** analyser les dépenses de transport selon le moyen de locomotion permettant d'aller du domicile au lieu d'études, seuls les principaux modes de transport ont été gardés, ainsi que les combinaisons les plus fréquentes. Dans les graphiques de cette page, l'ensemble des modes de transport retenus représentent 81 % des réponses fournies à la question.

Selon le type de transport, le temps qui sépare le domicile du lieu d'études est plus ou moins long. Ainsi, les usagers combinant train et bus mettent un peu plus d'une heure (69 minutes) pour rejoindre leur lieu d'enseignement, suivis de près par les usagers du train (51 minutes). Ensuite, ce sont les usagers du car (33 minutes). Sous les 30 minutes, l'on trouve les étudiants déposés par leurs parents (28 minutes), les conducteurs de voiture (26 minutes pour les adeptes du covoiturage et 23 minutes pour les usagers de la voiture, hors covoiturage), ceux qui prennent le bus (26 minutes) et ceux qui allient bus et voiture (24 minutes). Les étudiants qui pratiquent le vélo mettent en moyenne 16 minutes et ceux marchant jusqu'au lieu d'études ne mettent en moyenne que 11 minutes pour s'y rendre.

Temps moyen de transport aller (en minutes) par moyen de transport



Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS

# LES DÉPENSES DE TRANSPORT

**En** moyenne, les étudiants dépensent 65 € chaque mois pour le transport, soit 12 % de l'ensemble de leurs dépenses. Les étudiants inscrits en Bac+3 déclarent une somme un peu plus élevée que les étudiants en Bac+1 (73 € contre 59 €), ce qui s'explique par une proportion plus importante d'automobilistes parmi les étudiants en Bac+3.

## LES DÉPENSES DE VOITURE DEVANENT CELLES DU TRAIN ET DU CAR

**La** voiture est le mode de transport le plus cher avec 92 € en moyenne le mois précédent l'enquête. Le covoiturage permet de réduire de façon importante les frais : on passe en effet à 67 €. Le train (62 €), le car (59 €) et le bus (42 €) viennent ensuite.

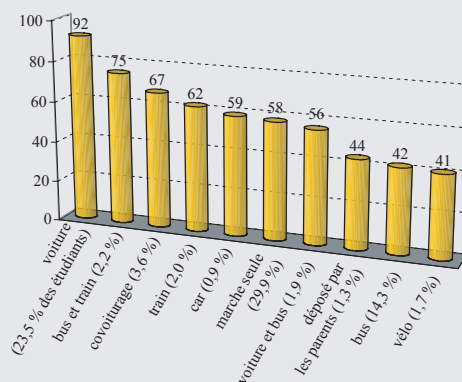
Le cumul de deux modes de transport en commun augmente les dépenses : l'association bus et train revient à 75 €, montant supérieur à celui des dépenses des étudiants empruntant le train seul (62 €) ou le bus seul (42 €).

La marche seule, le fait d'être déposé par les parents et le vélo, ne sont pas synonymes d'aucune dépense (respectivement 58 €, 44 € et 41 €) puisque les dépenses de transport du week-end sont incluses dans les dépenses mensuelles.

## LES ÉTUDIANTS SALARIÉS ONT DES DÉPENSES DE TRANSPORT PLUS IMPORTANTES

**Deux** tiers des étudiants picards exercent une activité rémunérée pendant l'année universitaire et/ou pendant les vacances. Ces étudiants qui travaillent dépensent en moyenne 70 € en frais de transport, soit 13 € de plus que ceux n'ayant pas d'activité rémunérée.

Dépenses moyennes mensuelles en transport (en euros)



Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS



# Comparaisons avec le niveau national

**La** situation picarde concernant le transport des étudiants est quelque peu différente de celle observée au niveau national (Cf. Enquête nationale page 5).

## UTILISATION DE LA VOITURE ET DES TRANSPORTS EN COMMUN

### Moyens de transport pour aller étudier et possession d'une voiture (en %) Comparaison Picardie - France métropolitaine

	Picardie	France métropolitaine
Étudiants utilisant une voiture pour se rendre sur le lieu d'études	40,4	40,8
Étudiants utilisant les transports en commun pour se rendre sur le lieu d'études	32,4	51,0
Étudiants utilisant la marche pour se rendre sur le lieu d'études	56,4	40,2
Étudiants disposant d'une voiture	45,0	62,5

Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS - OVE

**Si** les étudiants Picards utilisent dans les mêmes proportions la voiture pour se rendre sur leur lieu d'études que les étudiants au niveau national (respectivement 40,4 % et 40,8 %), ils sont en revanche moins nombreux à disposer en permanence d'une voiture (45,0 % contre 62,5 %). On constate cependant des différences sensibles suivant le niveau d'études. Ils sont ainsi majoritaires à posséder une voiture Bac+3 (56,3 %) contre un peu plus d'un tiers en Bac+1 (34,9 %). L'utilisation d'une voiture est également

différent suivant l'année d'étude, puisqu'ils sont plus nombreux en Bac+3 qu'au niveau national (45,6 %) et moins nombreux en Bac+1 (35,8 %). Or, ils sont également moins à emprunter les transports en commun (32,4 % - 38,4 % en Bac+1 et 25,6 % en Bac +3 - contre 51,0 %), étant plus adaptés de la marche (par choix ou obligation), exclusive ou combinée à d'autres moyens de transport (56,4 % - 57,9 % en Bac+1 et 54,8 % en Bac+3 - contre 40,2 %).

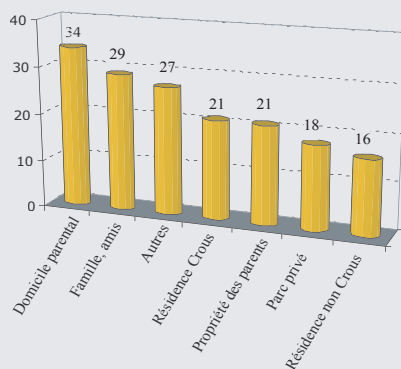
Au niveau national, on constate que l'utilisation de la voiture par les étudiants accuse une baisse significative entre 1994 et 2003 (-3,8 points). Par ailleurs, les transports en commun sont davantage utilisés en région parisienne et dans Paris *intra-muros* qu'en province.

## TEMPS DE TRAJET ET DÉPENSES DE TRANSPORT

**Les** Picards mettent en moyenne 23 minutes pour se rendre sur leur lieu d'enseignement contre 31 minutes au niveau national. En outre, ils dépensent en moyenne moins que les Français pour les transports : 65 euros contre 82 euros. Rappelons que les Picards utilisent davantage la marche à pied pour se rendre sur le lieu d'études que l'ensemble des étudiants français et qu'ils sont moins nombreux à disposer d'une voiture.

# LOGEMENT ET TRANSPORTS

### Temps moyen de transport (en minutes) par type de logement occupé la semaine



Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS

### DES LOGEMENTS EN RÉSIDENCE NON CROUS PROCHES DU LIEU D'ÉTUDES

**Le** temps de déplacement varie en fonction du type du logement occupé la semaine. Une nouvelle fois, ce sont les étudiants domiciliés chez leurs parents qui se démarquent puisqu'ils mettent 34 minutes en moyenne pour aller jusqu'à leur lieu d'études contre moins d'une demi-heure pour les autres étudiants. Les étudiants en parc privé et en résidence non Crous mettent moins de 20 minutes (respectivement 18 et 16 minutes).

Ces différences de temps proviennent de la distance entre le domicile et le lieu d'études, mais aussi du mode de transport. Ainsi, nous avons vu que les étudiants résidant chez leurs parents utilisaient la voiture et que les étudiants en résidence non Crous étaient les plus nombreux à faire

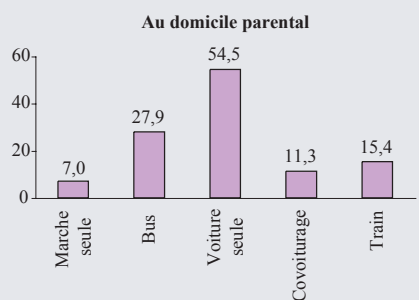
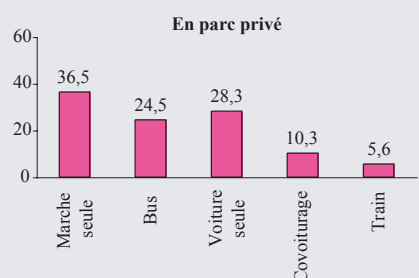
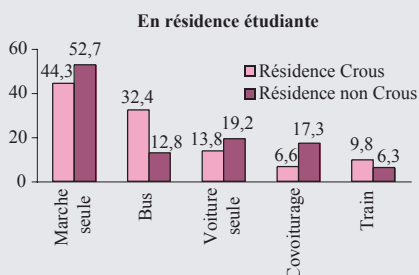
de la marche seule pour se rendre sur le lieu d'études. Quand l'étudiant quitte le logement parental, ou que la famille acquiert un logement, la stratégie observée est naturellement de choisir un logement relativement proche du lieu d'études.

### LES ÉTUDIANTS DE L'IUFM METTENT UNE DEMI-HEURE POUR SE RENDRE SUR LEUR LIEU D'ÉTUDES

**Les** étudiants de l'ESC, l'ESIEE et de l'UTC sont ceux pour qui le déplacement est le plus rapide : ils mettent moins d'un quart d'heure pour se rendre dans leur établissement. Les étudiants de l'IUFM et de l'UPJV sont ceux pour qui le temps de transport est maximal : respectivement 31 et 24 minutes.

**Le** moyen de transport est fortement lié au lieu de résidence. Lorsque l'étudiant quitte le logement parental, il choisit en général un logement proche du lieu d'études. Les dépenses et les temps de transport sont ainsi différents selon le logement occupé par l'étudiant : les étudiants qui dépensent le plus sont les étudiants logeant au domicile parental. Ce sont aussi ceux qui passent le plus de temps dans les transports pour se rendre sur le lieu d'études. L'éloignement entre le lieu de résidence et le lieu d'études se traduit par un mode de transport autre que la marche à pied et par conséquent par un temps de déplacement plus long.

### Moyens de transport des étudiants selon leur lieu de résidence (en %\*)



Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS

\* Le total peut être supérieur à 100 %, certains étudiants combinant plusieurs moyens de transport

### LA MARCHÉ POUR LES ÉTUDIANTS LOGEANT EN RÉSIDENCE ÉTUDIANTE

**La** marche, en tant qu'unique moyen de transport, est le mode de transport le plus utilisé par les étudiants logeant en résidence étudiante. Parmi les résidents du Crous, 44,3 % se rendent sur leur lieu d'études uniquement à pied. En résidence non Crous, ils sont 52,7 % à marcher pour se déplacer.

Le second moyen de transport privilégié est différent chez les résidents du Crous et chez les étudiants des résidences non Crous. Il s'agit du bus pour les premiers (32,4 % des étudiants l'empruntent) et de la voiture pour les seconds (19,2 %). Les étudiants des résidences non Crous sont ceux qui présentent la fréquence la plus élevée d'adeptes du covoiturage.

### UN PARTAGE PLUS ÉQUILIBRÉ (MARCHÉ, BUS OU VOITURE) POUR LES ÉTUDIANTS EN PARC PRIVÉ

La marche seule reste le moyen de transport le plus emprunté pour les étudiants du parc privé, mais dans une proportion moindre que pour ceux des résidences étudiantes. Un étudiant sur trois se rend en cours à pied uniquement. La voiture est empruntée par 28,3 % des étudiants. Les étudiants logeant dans le parc privé sont davantage conducteurs de voiture que les étudiants des résidences étudiantes. Peu d'étudiants empruntent le train, les étudiants logeant dans le parc privé optant pour un logement proche de leur lieu d'études.

### LA VOITURE POUR LES ÉTUDIANTS LOGEANT CHEZ LEURS PARENTS

**La** voiture est le moyen de transport le plus utilisé par les étudiants logeant au domicile parental, chez des amis ou dans la famille ou dans une propriété des parents. Plus d'un étudiant sur deux l'utilise pour se rendre en cours parmi les étudiants résidant au domicile parental.

Le second moyen le plus représenté est le bus pour les étudiants logeant chez leurs parents et ceux résidant chez des amis dans la famille et la marche pour les étudiants logeant dans une propriété des parents. Les distances entre les logements et le lieu d'enseignement expliquent ces disparités.

### LES AUTRES MOYENS DE TRANSPORT : CAR, DEUX ROUES ET ÊTRE DÉPOSÉ PAR LES PARENTS

Parmi les autres moyens de transport, le car est emprunté par 3,2 % des étudiants, mais plus fréquemment par ceux qui logent au domicile parental (4,5 %) que par les étudiants des résidences non Crous (3,2 %).

Quant aux deux roues, 46,8 % des étudiants possèdent un vélo et moins de 2 % un deux roues à moteur. Ces modes de transport restent marginaux puisque seulement 5 % des étudiants utilisent un vélo et 0,7 % un deux roues à moteur pour se rendre en cours. Le vélo est davantage prisé par les étudiants logeant chez des amis, dans la famille ou logeant dans une propriété des parents (7 %).

Enfin, 14 % des étudiants sont déposés par leurs parents, ce moyen de transport étant logiquement le fait des étudiants logeant au domicile parental.

## DES FRAIS DE TRANSPORT PLUS IMPORTANTS LORSQUE L'ÉTUDIANT HABITE LA SEMAINE CHEZ SES PARENTS

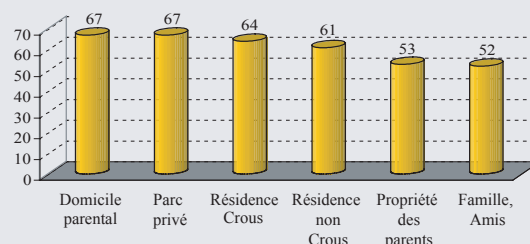
**Les** frais de transport diffèrent selon le logement de l'étudiant la semaine. Ainsi, s'il réside chez ses parents, ses dépenses de transport s'élèvent à 67 €, tout comme pour les étudiants logeant en parc privé.

Les étudiants des résidences Crous dépensent quant à eux 64 € contre 61 € en résidences non Crous.

Les dépenses de transport les plus faibles sont celles des étudiants logeant dans une propriété de la famille ou chez des amis et dans la famille.

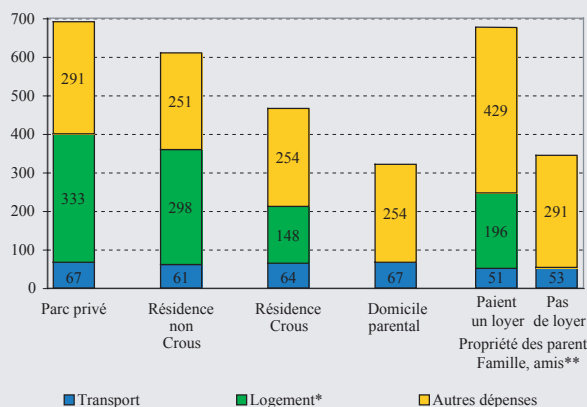
Pour les étudiants indépendants rendant visite à leurs parents (au moins rarement), les dépenses en frais de transport restent sous la barre des 64 € en moyenne, si la distance séparant le domicile parental du lieu d'études n'excède pas 99 km. Au-delà de cette distance, les sommes s'échelonnent de 66 à 90 €.

## Dépenses moyennes mensuelles en transport selon le type de logement occupé par l'étudiant en semaine (en euros)



Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS

## Dépenses mensuelles cumulées selon le type de logement (en euros)



Source : Enquête OQVEP - MOVEFS - ORS

\* Pour le calcul du montant moyen du loyer, les étudiants n'en payant pas ont été exclus.  
 \*\* Pour ce type de logement, le fait que 80 % des étudiants ne paient pas de loyer justifie un double graphique.

## LES ÉTUDIANTS EN PARC PRIVÉ ONT LES DÉPENSES MENSUELLES LES PLUS IMPORTANTES

**Le** loyer constitue près de la moitié des dépenses mensuelles pour les étudiants en résidence non Crous (48,9 %) et en parc privé (48,2 %). Inversement, il représente moins d'un tiers des dépenses des étudiants en Crous (31,8 %), du fait d'un prix moyen modéré (148 €), et des étudiants logeant dans une propriété des parents ou dans la famille (29,0 % quand ils paient un loyer).

Si le loyer n'intervient pas dans le budget des étudiants vivant chez leurs parents, ceux-ci ont la part des dépenses consacrées au transport la plus importante : 20,9 % de leur budget mensuel, contre 15,4 % pour les étudiants logeant dans une propriété des parents ou dans la famille (quand ils ne paient pas de loyer, sinon cette proportion descend à 7,5 % du budget), 13,7 % pour les étudiants en Crous, 10,0 % pour les étudiants en résidence non Crous et seulement 9,7 % du budget total des étudiants en

parc privé. Or, les étudiants en parc privé sont ceux qui, avec les étudiants vivant chez leurs parents, ont la dépense de transport la plus élevée (67 €). La faible importance du loyer dans le budget des étudiants vivant en parc privé s'explique alors par le fait que leurs autres dépenses\* sont particulièrement importantes (291 €).

Les autres dépenses sont particulièrement importantes chez les étudiants logeant dans une propriété des parents ou dans la famille (429 € quand ils paient un loyer et 291 € quand ils n'ont pas de loyer, soit respectivement 63,5 % et 84,6 % de leur budget mensuel), chez les étudiants résidant au domicile parental (254 €, soit 79,1 % du budget), chez les étudiants en Crous (254 €, soit 54,5 % du budget) et chez les étudiants en parc privé (291 €, soit 42,1 % du budget).

\* **LES DÉPENSES AUTRES** sont celles consacrées à l'alimentation, livres et revues, fournitures, vêtements, sport, sorties, vacances, téléphone et divers.

# QUELQUES POINTS A RETENIR

## LE LOGEMENT

- ✓ Un étudiant sur deux vit dans un logement indépendant la semaine et chez ses parents le week-end.
- ✓ Principaux motifs de satisfaction :
  - résidence Crous : distance entre le lieu d'enseignement et le domicile, localisation par rapport aux transports, prix du loyer ;
  - résidence non Crous : distance entre le lieu d'enseignement et le domicile, ambiance, sécurité ;
  - parc privé : sécurité, distance par rapport au centre-ville, propreté du logement.
- ✓ Principaux motifs d'insatisfaction :
  - résidence Crous : manque de confort et d'équipement, taille, manque de calme du logement ;
  - résidence non Crous : prix du loyer, distance avec le centre-ville, manque de calme ;
  - parc privé : prix du loyer, manque de calme, taille du logement.
- ✓ Parmi les étudiants indépendants, 89,5 % paient un loyer. Un peu moins d'un quart des étudiants payant un loyer (23,8 %) juge son loyer trop élevé. Le loyer moyen s'élève à 295 €, parmi les étudiants qui en paient un.

## LE TRANSPORT

- ✓ Deux étudiants sur cinq utilisent la voiture pour se rendre sur leur lieu d'études, 32,4 % préfèrent les transports en commun et 29,5 % des étudiants y vont uniquement à pied.
- ✓ Un peu moins de la moitié des étudiants (45,0 %) disposent en permanence d'une voiture : 29,8 % l'empruntent individuellement et 10,7 % pratiquent le covoiturage.
- ✓ Le bus est le transport en commun le plus emprunté par les étudiants (26,2 %), suivi par le train (9,2 %) et le car (3,2 %). C'est également le transport qui satisfait le plus ses usagers (58,2 % contre 46,6 % pour le car et 45,9 % pour le train). Les usagers mécontents des transports en commun reprochent des offres pas assez nombreuses et trop onéreuses.
- ✓ Les dépenses mensuelles attribuées au transport représentent en moyenne 12 % du budget des étudiants (de 92 € pour les usagers de voiture à 41 € pour les usagers de vélo).

## LOGEMENT ET TRANSPORT

- ✓ Le temps moyen de transport entre le domicile et le lieu d'enseignement est en moyenne de 23 minutes et varie de 34 minutes pour un étudiant habitant chez ses parents à 16 minutes en moyenne pour un étudiant logeant en résidence non Crous.
- ✓ Les dépenses moyennes de transport s'échelonnent de 67 € pour les étudiants habitant chez leurs parents à 52 € pour ceux résidant dans la famille ou chez des amis.
- ✓ Les modes de transport les plus utilisés sont la marche seule pour les étudiants en résidences universitaires et en parc privé, et la voiture pour les étudiants vivant chez leurs parents.

## BIBLIOGRAPHIE COMPLÉMENTAIRE

GRIGNON C., GRUEL L. - **Le logement étudiant. Rapport à Monsieur le Ministre de la Jeunesse, de l'Éducation nationale et de la Recherche** - OVE. Octobre 2003.

AMROUS N., VOURC'H R. - **Les étudiants et leurs conditions de vie en Europe. Principaux résultats du rapport Eurostudent 2005** - OVE Infos, n°13. Septembre 2005.

VOURC'H R. - **Le transport des étudiants : moyens, durées et coûts** - OVE Infos, n°10. Février 2005.

Ce document a été imprimé à 200 exemplaires en septembre 2006 par l'ORS de Picardie dans le cadre de la Mission d'observation de la vie étudiante et des formations supérieures

Il a été rédigé et mis en page par Sophie Debuissier et Anne Ducamp.

OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL DE PICARDIE